

## Communiqué de presse

Berne, le 15 février 2017

### Révision AI : l'usam exige des mesures d'économies plus efficaces

**L'Union suisse des arts et métiers usam salue la volonté du Conseil fédéral de mieux intégrer sur le marché du travail les personnes atteintes dans leur santé psychique. L'assainissement de l'assurance-invalidité nécessite des mesures d'économies plus efficaces. Les propositions du Conseil fédéral sont en l'occurrence insuffisantes. L'usam exige des économies supplémentaires et l'abandon du versement de rentes aux personnes de moins de 30 ans.**

L'assurance-invalidité AI n'est pas assainie, loin s'en faut. Le financement additionnel, qui court jusqu'à fin 2017 seulement, a certes rapporté environ 1,3 milliard de francs et permis de réduire quelque peu la montagne de dettes. Mais l'AI présente toujours et encore un déficit structurel de plusieurs centaines de millions de francs – déficit qu'il sera très probablement impossible de combler d'ici à l'échéance de la période de financement additionnel.

L'usam, en tant que plus grande organisation faîtière de l'économie suisse, exige que des mesures soient prises immédiatement afin d'éviter que l'assurances ne retombe dans l'endettement. Les mesures d'économies suspendues dans le cadre de la révision 6b de l'AI, notamment l'abaissement des rentes pour enfants et les modifications à apporter au système des frais de déplacement, doivent être rapidement décidées et mises en œuvre.

Elle est en outre favorable à ce que plus aucune rente ne soit allouée à des personnes de moins de 30 ans. Un net relèvement de l'âge minimum ouvrant le droit à une rente contraindra toutes les parties à intensifier les efforts de réinsertion.

### Renseignements complémentaires

**Hans-Ulrich Bigler**, directeur, mobile 079 285 47 09

**Kurt Gfeller**, vice-directeur, mobile 079 207 83 68

**Numéro 1** : plus grande organisation faîtière de l'économie suisse,  
l'usam représente 250 associations et quelque 300 000 PME